

LISTE DES FOLIOS

N°:	Libellé	IND
AU-10.2	Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier dans les trois dimensions [3° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et art. Art. R* 431-9 du code de l'urbanisme]	
AU-10.2a	Plan de masse général des constructions à édifier.	A
AU-10.2b	Plan de masse - Zoom éolienne n°1	A
AU-10.2c	Plan de masse - Zoom éolienne n°2	A
AU-10.2d	Plan de masse - Zoom éolienne n°3	A
AU-10.2e	Plan de masse - Zoom éolienne n°4	A
AU-10.2f	Plan de masse - Zoom éolienne n°5	A
AU-10.2g	Plan de masse - Zoom éolienne n°6	A
AU-10.2h	Plan de masse - Zoom éolienne n°7	A
AU-10.2i	Plan de masse - Zoom du poste de livraison n°1	A
AU-10.2j	Plan de masse - Zoom du poste de livraison n°2	A
AU-10.2k	Plan de masse - Zoom du poste de livraison n°3	A
AU-10.2l	Document graphique permettant d'apprécier l'insertion d'une éolienne et d'un poste de livraison	A
AU-10.3	Plan des façades et des toitures [3° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et de l'art. R*431-10 du code de l'urbanisme]	
AU-10.3a	Plan des façades et des toitures d'une éolienne de 136 m de diamètre - 112 m de hauteur de moyeu	A
AU-10.3b	Plan des façades et des toitures d'une éolienne de 140 m de diamètre - 110 m de hauteur de moyeu	A
AU-10.3c	Plan des façades et des toitures d'une éolienne de 130 m de diamètre - 115 m de hauteur de moyeu	A
AU-10.3d	Plan des façades et des toitures d'une éolienne de 137 m de diamètre - 110 m de hauteur de moyeu	A
AU-10.3e	Plan des façades et des toitures d'une éolienne : Comparatif des 4 types d'éolienne	A
AU-10.3f	Plan des façades et des toitures des postes de livraison	A
AU-10.4	Plan en coupe du terrain et de la construction [3° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le b) Art. R* 431-10 du code de l'urbanisme]	A
AU-10.4a	Plan en coupe du terrain et de la construction - coupe A-A'	A
AU-10.4b	Plan en coupe du terrain et de la construction - coupe B-B'	A
AU-10.5	Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement [3° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le c) Art. R* 431-10 du code de l'urbanisme]	A
AU-10.6	Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche [3° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le d) Art. R* 431-10 du code de l'urbanisme]	A
AU-10.7	Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain [3° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et le d) Art. R* 431-10 du code de l'urbanisme]	A

NOTA



MATRE D'OUVRAGE	EOLIENNES DE TRENTE ARPENTS	215 rue Samuel Morse - "Le Triade II" 34000 MONTPELLIER
-----------------	-----------------------------	--

MATRE D'OEUVRE		"Le Triade II" Parc d'Activités Millénaire II 215 rue Samuel Morse - CS 20756 34967 MONTPELLIER Cedex2
----------------	---	---

OPERATION	Parc éolien de Trente Arpents Communes de Saint-Aignan _Jauze (72110)
-----------	--

**DOSSIER DE DEMANDE
D'AUTORISATION UNIQUE**

Sous-dossier 6
 Urbanisme

VISA M. DOUVRE	VISA M. D'OEUVRE	VISA ARCHITECTE
		 <p style="font-size: small;"> 13000 MONTPELLIER - Zone des Mompelles Tél : 04 67 74 82 43 Fax : 04 67 74 70 63 Site : 730 626 820 - 4102 Architectes - 515045 </p>

<h1 style="margin: 0;">AU</h1>	INDICE
	A
TRAP	

DATE	MODIFICATIONS	IND.
15/11/2016	Création ticket n° : 8030	A

DATE : 15/11/2016
